

## DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

### *AZF : Cour de Cassation la justice passe, la vérité attendra*

L'Arrêt de la Cour de Cassation rejetant les pourvois formés par la Société Grande Paroisse, Serge BIECHLIN, l'association des anciens salariés AZF Mémoire et Solidarité et Madame MAUZAC, ancienne directrice de recherche en chimie au CNRS et épouse de l'ingénieur André MAUZAC, mort sur le site, n'est pas une surprise.

Il y a toujours une logique interne à une institution... Ce que comprennent les français et qui explique le succès éternel du film « J'accuse ».

Mais il y a aussi une exigence qui est celle de la vérité scientifique, celle des chimistes exprimée plusieurs fois lors des procès : Armand Lattes, Président de l'association française de chimie au moment de la catastrophe, Bernard Meunier, membre de l'académie des sciences ainsi que tous les meilleurs spécialistes des produits chimiques concernés, etc..

L'hypothèse retenue concernant la prétendue soupe chimique n'a jamais été crédible.

Chaque salarié de l'entreprise connaissait les dangers, les procédures, de l'ouvrier à l'ingénieur responsable du hangar 221, jusqu'à Serge BIECHLIN, personne ne voulait mourir pour et dans l'entreprise.

La recherche de la vérité a toujours été une exigence pour le CESER depuis le 21 septembre 2001.

Un vent mauvais a soufflé sur la justice dans cette affaire depuis le début, avec la faillite d'un pouvoir régalién de l'État.

Faut-il rappeler deux ans après, l'affaire ALÈGRE les emballements médiatiques et judiciaires... et les torrents de boues déversés sur Dominique BAUDIS...

Sale période pour la vérité !